

DOCUMENTATION RELATIVE AUX PARTENARIATS - 2009

1. Partenariat Annuel

Frs 15'000.- HT / an

World Tempus SA fonctionne sur la base de partenariats annuels avec les acteurs de l'industrie horlogère. Le partenariat est le point de départ de toute utilisation du site www.worldtempus.com (ci-après : *Worldtempus*) comme outil de communication. Il est conclu sur une base annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) avec reconduction tacite et offre un certain nombre de prestations décrites ci-dessous.

NB : Les marques non-partenaires ne peuvent prétendre à aucune prestation. A bien plaisir, elles peuvent apparaître dans la liste « Toutes les marques » lorsqu'elles ont signalé à Worldtempus leur existence et communiqué l'Url de leur site.

Prestations offertes dans le cadre du partenariat :

a) Un espace exclusif dédié sur Worldtempus pouvant comporter diverses ressources éditoriales et multimédia, fournies par le partenaire en fonction de ce qu'il souhaite mettre à disposition des utilisateurs. Les rubriques ci-dessous sont données à titre d'exemple :

- Logo (eps)
- Adresse et plan d'accès
- Philosophie / Concept de la marque
- Détaillants (lien vers le site de la marque)
- Vidéos
- Revue de presse de la marque (compilation de toutes les actualités publiées sur la marque)
- Collection en ligne sur le catalogue des montres
- Lien actif vers le site officiel de la marque
- Histoire de la marque
- Portrait du CEO
- Nouveautés
- Diverses autres ressources selon désirs

L'espace dédié est « brandé » aux couleurs de la marque partenaire puisqu'il exclut les banners et skyscrapers publicitaires présents sur les pages normales du site. Le partenaire fournira à cet effet:

- 1 skyscraper format 160 x 600 pixels
 - 1 banner surdimensionné 610 x 250 pixels avec angles arrondis (*gabarit sur demande*)
- Données techniques : Image fixe (jpeg 300 DPI) ou animation flash (format swf, poids max. 25 KO, durée max. 10 secondes montables en boucle, intégrer un « clickTag » avec _blank pour les liens vers url externe à Worldtempus)*

- b) Un traitement éditorial privilégié et exhaustif**, à savoir une mise en ligne systématique de toutes les informations transmises par les partenaires.
- c) L'exposition renforcée des partenaires** avec affichage des logos et des marques sur les espaces réservés (en home page, sur les différentes pages du site et sur quelques pages spécifiquement dédiées aux marques partenaires).
- d) La possibilité de mettre l'intégralité de la collection sur le Catalogue de Montres** au lieu d'une simple sélection. (données numériques à fournir obligatoirement sur le masque de saisie Excel disponible sur demande)
- e) Une aide au référencement positif sur les moteurs de recherche** grâce au ranking excellent de Worldtempus et à la maîtrise du contenu mis en ligne.
- f) L'assistance d'une équipe nombreuse et réactive** pour la mise en ligne et/ou l'adaptation de vos données.
- g) Enfin, le droit exclusif d'utiliser les modules publicitaires additionnels** listés ci-après, moyennant paiement des forfaits y relatifs. (seuls les partenaires peuvent réserver les modules additionnels)

.....
Le présent document constitue une offre de prestations, valable durant toute l'année 2009. L'envoi par fax du présent coupon dûment complété et signé vaut acceptation de l'offre et a valeur de contrat.

Société: Montant du partenariat: **Frs 15'000.- HT /an**

Contact: Date souhaitée de mise en ligne*:

* Compter 15 jours de délai entre la transmission des données et la mise en ligne

Adresse:

Lieu, date et signature :

NPA / Ville:

E-mail:

Les Conditions Générales de Vente annexées à ce document pdf font partie intégrante du contrat

2.1 Modules publicitaires additionnels :

Les modules publicitaires additionnels sont strictement réservés aux partenaires de Worldtempus.com.

a) Top Banner

Frs 5'000.- HT / mois

Banner supérieur sur toutes les pages de Worldtempus sauf celles relatives à des marques partenaires
Durée d'affichage 1 mois; Taux d'impression 20% au minimum (jusqu'à 5 annonceurs possibles).

format 550x95 pixels, image fixe ou animation flash (voir données techniques ci-dessous)

b) Skyscraper

Frs 5'000.- HT / mois

Skyscraper en partie supérieure droite sur toutes les pages de Worldtempus sauf celles relatives à des marques partenaires. Durée d'affichage 1 mois; Taux d'impression 20% au minimum (jusqu'à 5 annonceurs possibles).

format 160x600 pixels, image fixe ou animation flash (voir données techniques ci-dessous)

c) Montres du Mois

Frs 3'000.- HT / mois

Module de « product placement » en home page pour la mise en avant d'une montre. Jusqu'à 10 montres en rotation (mise en exergue - 1^{ère} position - sur 10% des impressions au minimum). Inclus le lien vers une fiche descriptive de la montre.

Photo(s) produit sur fond noir, 300 DPI, fichier Jpeg + texte de présentation et fiche technique en français et anglais

d) Espaces « Star + »

Frs 500.- HT / semaine

4 espaces privilégiés en homepage pour promouvoir un élément stratégique pour la marque (comme un anniversaire, l'ouverture d'une boutique, un salon, ...). Un lien dynamique peut pointer vers un site extérieur ou une page Worldtempus dédiée à l'élément, en fonction de vos souhaits.

Format 157x118, image fixe ou animation flash (voir données techniques ci-dessous)

+ ressources pour une éventuelle page dédiée

2.2 Sponsorings

e) Actualités « A la Une » :

Frs 250.- HT / 2 jours

Le sponsor est assuré de la présence de son actualité sur l'un des emplacements « A la Une » en home page

f) Vidéo Principale :

Frs 750.- HT / semaine

Le sponsor est assuré de la présence de sa vidéo sur l'emplacement principal de la « Worldtempus TV »

g) Sponsoring du site en période normale:

Frs 10'000.- HT / semaine*

Le sponsor place une animation flash de 5 secondes qui apparait chaque fois qu'un internaute se connecte à Worldtempus, quelle que soit la page d'entrée (au maximum 1 fois toutes les 2 heures)

* Hors frais techniques, données techniques sur demande

h) Sponsoring du site pendant les salons horlogers:

Frs 20'000.- HT / semaine*

Idem ci-dessus pour la semaine du SIHH et celle de Baselworld

Données Techniques :

Images Fixes:

- Format *.jpg, 300 DPI

Animations Flash :

- Format *.swf
- Poids 25 Ko recommandé
- Durée max. 10 secondes possible de monter en boucle.
- Inclure « clickTag » avec _blank pour un lien vers une page externe à Worldtempus et sans _blank pour lien vers une pages internes à Worldtempus.

Pour sponsoring du site, format 640x480 pixels, 100Ko max

Vidéos :

- Format *.flv
- Poids 20Mo max.
- Largeur 512 pixels
- Débit 512 kb/seconde



RESERVATION DE MODULES PUBLICITAIRES

Exclusivement réservé aux marques partenaires

A retourner dûment complété par fax au +41 22 322 34 50

Toute réservation fera l'objet d'une confirmation en fonction des disponibilités

<ul style="list-style-type: none"> ● Top Banner 	<p>Prix/mois Frs 5'000.- HT</p>	<p>Période souhaitée</p>	<p>Total HT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Skyscraper 	<p>Prix/mois Frs 5'000.- HT</p>	<p>Période souhaitée</p>	<p>Total HT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Montres du mois 	<p>Prix/mois Frs 3'000.- HT</p>	<p>Période souhaitée</p>	<p>Total HT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Emplacements « Star + » 	<p>Prix/semaine Frs 500.- HT</p>	<p>Période souhaitée</p>	<p>Total HT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Sponsoring <p>Sponsoring « Actus A la Une » Sponsoring Vidéo Sponsoring site normal Sponsoring site période de Salons</p>	<p>Prix Frs 250.- HT/2 j. Frs 750.- HT/sem. Frs 10'000.- HT/sem. Frs 20'000.- HT/sem.</p>	<p>Période souhaitée</p>	<p>Total HT</p>
<p>Montant global HT</p>			

Marque :

Responsable :

Coordonnées :

.....

Téléphone :

Lieu, date et signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

WORLDTEMPUS.COM

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les droits et obligations des parties dans le cadre des partenariats annuels et du service d'insertion d'annonces sur le site www.worldtempus.com proposé à tout annonceur par la société World Tempus SA (ci-après : l'éditeur), ou ses mandataires.

2. Acceptation des Conditions Générales de Vente

Toute formalisation d'un partenariat et toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales, aucune condition contraire ne pouvant être opposable à défaut d'acceptation préalable, expresse et écrite de l'éditeur.

3. Remise des ordres

Les ordres, contrordres et annulations doivent être donnés par écrit. En cas de transmission téléphonique, l'éditeur décline toute responsabilité en cas d'erreurs d'interprétation. La confirmation d'ordre envoyée par l'éditeur fait foi. La remise de l'ordre et du matériel doivent intervenir au plus tard dix jours ouvrables avant la date de mise en ligne souhaitée. Tout ordre d'insertion est, en principe, au nom d'un seul annonceur. Tout ordre d'insertion ou arrangement complémentaire n'engage l'éditeur qu'après confirmation écrite de sa part. Tout autre accord n'est pas valable.

4. Conditions de publication

L'éditeur se réserve le droit de refuser, d'ajourner ou de modifier, sans justification, une annonce ou un contenu fourni par le donneur d'ordre. Le donneur de l'ordre d'insertion est entièrement responsable du contenu de ses annonces envers l'éditeur, les autorités et les lecteurs. Toute annonce devra respecter le droit suisse en vigueur ainsi que les présentes Conditions Générales de Vente. En cas de litige avec des tiers, le donneur de l'ordre d'insertion s'engage à libérer l'éditeur de toute responsabilité. En vertu des articles 28g et suivants du Code civil suisse, une annonce publicitaire est assortie d'un droit de réponse. Le coût de celui-ci est à la charge de l'annonceur au tarif d'insertion en vigueur. Pour les annonces de style rédactionnel, ni les caractères, ni le graphisme, ni la typographie du site www.worldtempus.com ne peuvent être utilisés (marque, écriture, etc.), sans l'accord écrit de l'éditeur. L'exclusion d'annonces concurrentes ne peut pas être garantie.

5. Réclamations

Pour les annonces diffusées à l'encontre de l'ordre initialement remis ou contenant des erreurs, le client peut prétendre à une réduction de prix ou à une prolongation d'insertion, mais au maximum pour un montant équivalent à celui précédemment fixé pour l'annonce litigieuse. Toute autre responsabilité est formellement rejetée. Les éventuelles réclamations devront être formulées via e-mail, dans un délai de 48 heures dès la date de diffusion effective ou prévue. Les erreurs d'édition qui ne modifient ni le sens, ni l'impact souhaité de l'annonce ne donnent droit à aucune réduction de prix.

6. Conditions techniques

L'éditeur assure une reproduction des contenus conforme à l'ordre reçu, à condition que les données numériques nécessaires lui aient été fournies, sur support de données ou par transmission online, sous la forme appropriée et dans les délais. Le client est responsable de la livraison dans les délais des données. L'obligation de conserver les données transmises prend fin un mois après la diffusion, pour autant qu'aucune autre convention n'ait été passée par écrit. Les frais résultant de corrections d'auteur, de mise en forme, de données partiellement ou complètement traitées, même non utilisées, et de tout autre travail préliminaire sont facturés en fonction des heures de travail effectuées. Les données fournies par le service technique restent propriété de l'éditeur. Les données livrées ne peuvent pas être facturées.

7. Limitation de la responsabilité

L'éditeur n'est en aucun cas responsable de toute perte, préjudice ou dommage direct ou indirect de quelque nature que ce soit résultant d'une interruption ou d'un dysfonctionnement du site www.worldtempus.com ou du service d'annonces, cela notamment en cas de panne de serveur, attaque de virus, piratage ou autre problème informatique ayant engendré une interruption partielle ou définitive. L'éditeur ne garantit pas que les fonctions contenues dans le site et le service répondent aux exigences de tout annonceur ou que le fonctionnement soit ininterrompu, rapide, pleinement compatible avec les systèmes matériels et logiciels de tout annonceur, sans erreur ou dénué de tout programme ou code visant à contaminer d'autres programmes. En cas de défectuosité du site ou du service, l'annonceur

assume l'intégralité des coûts d'entretien, de réparation ou de correction de ses propres matériels et logiciels. L'éditeur n'est pas responsable du contenu des sites accessibles par le biais des bannières publicitaires pouvant être affichées ou de tout autre contenu externe fourni directement ou non par d'autres sites web. L'annonceur admet que tout contenu d'une annonce, notamment toute donnée personnelle, est accessible également dans des pays n'ayant pas de législation équivalente à la législation suisse et que, partant, la confidentialité, l'intégralité, l'authenticité et la disponibilité dudit contenu ne sauraient être garanties.

8. Protection des données

L'éditeur respecte les dispositions applicables, notamment la législation suisse en vigueur sur la protection des données. Seules les données indispensables à l'utilisation du service d'annonces sont requises. L'éditeur peut consulter, modifier, supprimer ou utiliser ces données dans la seule mesure nécessaire à la diffusion des annonces et à l'utilisation des services relatifs. Les données collectées ne sont en aucun cas transmises à des tiers.

9. Propriété intellectuelle

L'annonceur n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage sur toutes références, signes distinctifs, emblèmes, logos, marques, œuvres, textes, éléments relatifs à www.worldtempus.com, qui restent la propriété exclusive de l'éditeur ou du tiers concerné, dans le cas d'une autorisation d'utilisation. L'annonceur autorise l'éditeur, à titre non exclusif et dans le monde entier, à utiliser, reproduire, représenter, adapter et mettre à disposition du public l'annonce incluant notamment les marques, les créations protégées par le droit d'auteur, les logos, ainsi que tous signes distinctifs apparaissant dans l'annonce et fournis par l'annonceur. L'annonceur reste propriétaire de ses marques et droits de propriété intellectuelle.

10. Modification de prix

Toute modification de prix reste réservée et s'applique également, dès son entrée en vigueur, aux contrats en cours. Dans ce cas, l'annonceur sera prévenu en temps utile et aura le droit de résilier son contrat dans un délai de 2 semaines dès la communication du nouveau tarif, ce dernier devenant applicable à l'issue dudit délai sauf indication contraire.

11. Commission d'agence

Les ordres d'insertion provenant d'agences de publicité ou d'agences média reconnues par l'éditeur sont honorés d'une commission d'agence atteignant 15% du montant net de la facture. Elle est calculée sur la base du montant net de la facture, après déduction du rabais de contrat. En cas d'inobservation des conditions de paiement d'une facture (retard, non-paiement, etc.), les commissions et ristournes éventuellement versées seront réclamées, en sus des dispositions de l'article 15. La commission d'agence ne s'applique pas aux montants facturés au titre des partenariats annuels.

12. Droit de report

L'éditeur se réserve le droit de reporter la diffusion d'une annonce. La non-diffusion d'une annonce, pour des raisons techniques, de manque de place ou de force majeure, ne donne droit à aucune indemnisation.

13. Annulations

L'annulation d'un ordre de publicité ne pourra être acceptée que si elle intervient au moins 5 jours ouvrables avant la date de mise en ligne. Tous les frais engagés par l'éditeur (notamment, mais pas seulement, frais techniques, frais éditoriaux) dans le cadre d'opérations spéciales (publi-reportages, formats publicitaires particuliers) faisant suite à un ordre seront intégralement facturés en cas d'annulation.

14. Durée des partenariats

Les partenariats conclus avec le site www.worldtempus.com s'entendent sur une base annuelle, allant du 1er janvier au 31 décembre. Les partenariats conclus en cours d'année sont facturés pro rata temporis. Les partenariats sont reconduits tacitement d'année en année, sauf dénonciation écrite par l'une des parties trente jours au moins avant l'échéance.

15. Facturation

Les factures doivent être payées dans les 30 jours sans escompte. En cas de poursuite, de faillite ou de succession, tout rabais et/ou escompte est supprimé. En cas de non-paiement de la facture, l'éditeur se réserve le droit de retirer provisoirement du site www.worldtempus.com les contenus fournis par l'annonceur sans que ledit annonceur ne puisse prétendre à une quelconque réduction des montants dus.

16. Lieu d'exécution et for juridique / Droit applicable

Le lieu d'exécution et for juridique est à Genève. Le droit suisse est exclusivement applicable.

Genève, le 1er décembre 2008